

Covid-19 et autonomie alimentaire

15 avril 2020

Un numéro de mars 2020 des *Analyses et perspectives* de l'APCA envisage les principales implications de cette épidémie et des mesures adéquates de gestion du système alimentaire français. Parmi les points clés abordés figure l'« autonomie alimentaire nationale » : couverture globale des consommations par les productions françaises pour les céréales, les pommes de terre, la plupart des productions animales, etc. ; situation plus hétérogène pour les fruits et légumes. Les auteurs soulignent ensuite l'« importance décisive du facteur travail », pour l'agriculture (saisonniers en particulier), les industries agroalimentaires, la distribution et le transport routier de marchandises. L'hétérogénéité de la production alimentaire sur le territoire rend essentielle la logistique des échanges entre régions. Par ailleurs, la fermeture des commerces alimentaires non essentiels et d'une partie des marchés de plein vent est également un problème. La « responsabilité décisive » de la consommation finale dans le maintien des exploitations, en particulier pour les produits de saison et les produits frais, est également soulignée. Pour finir, les auteurs invitent à « remettre sur l'établi l'idée d'autosuffisance alimentaire ».

Source : [APCA](#)